

Pour une culture de l'habitation

Autor(en): **Burchhardt, E.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **21 (1949)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour une culture de l'habitation

par E.-F. Burckhardt, architecte

« Culture de l'habitation », cela veut dire culture du foyer, culture du logement. Cela commence avec l'aménagement des meubles et des articles de ménage, avec la décoration de notre home ; cela se montre dans les différentes dimensions des pièces, dans leur distribution, dans les divers types de maisons individuelles ou collectives, dans leur groupement, dans leur orientation, dans la place qu'elles occupent par rapport au paysage, et enfin, dans leur contribution à l'ensemble de la cité et à sa culture. C'est donc toute une conception de l'existence. Nous ne parlerons ici que de la disposition des pièces du logement, et nous exposerons quelle situation occupe, dans l'échelle du progrès, la construction actuelle des habitations.

Depuis la guerre, nous nous trouvons dans une pénurie aiguë de logements. Comme action de secours, l'Etat a créé le « Contrôle du prix des loyers » et a subventionné la construction des habitations.

Si la pénurie de logements nous paraît aiguë, elle n'est pourtant pas à comparer avec la pénurie des pays voisins frappés par la guerre. Nous sommes la seule nation de l'Europe qui ait pu tenir son standard d'habitation d'avant guerre. Pour cette raison, et en ce qui concerne la construction de maisons, nos voisins nous admirent et nous envient. Mais nous aurions tort de nous laisser troubler par cette admiration : il est bien préférable d'examiner d'un œil critique nos constructions du point de vue de la culture.

Les époques de pénurie ne créent pas toujours du positif dans ce domaine. Si chacun de nous est obligé, par les circonstances, de louer le premier appartement venu, qu'il soit libre ou qu'il vienne d'être construit, il n'a ni le temps, ni l'occasion de considérer si le logement lui plaît, ou non. Il se trouve dans la situation de celui qui est impérieusement obligé d'avoir un manteau et qui, pourvu que la grandeur convienne, renonce au choix de la couleur, du tissu ou de la coupe.

Il va de soi que, dans une économie réglementée, le producteur doit fournir, aussi bien dans les époques de pénurie qu'en période normale, une marchandise et un travail acceptables. Ce ne sera que lorsque la pénurie se sera atténuée, et qu'un certain choix apparaîtra, que le consommateur pourra recevoir exactement ce qu'il désire. Si la pénurie dure trop longtemps, le consommateur perd complètement la notion du choix de ce qui lui convient effectivement, parce qu'il se sera habitué à prendre ce qui lui est offert, et non ce qu'il désire.

Si nous adaptons ces données à la construction d'habitations, nous pouvons dire qu'en Suisse, nous avons un standard de vie élevé, spécialement en ce qui concerne les installations d'hygiène. Nous avons

également une tradition de construction fondée sur un métier sérieux, base même d'une exécution technique solide. Ces deux faits nous différencient de tous les pays frappés par la guerre qui nous entourent.

Regardons de plus près les types des bâtiments construits chez nous pendant la guerre, leurs plans et les proportions de leurs pièces : nous y remarquons peu de progrès et une effrayante uniformité. Là où aurait dû commencer la culture de l'habitation, c'est-à-dire l'établissement des différents types de logements pour nos différents besoins, on a vraiment accompli peu de choses.

En entrant dans n'importe quel accueillant immeuble récemment construit, on constate que la plupart des appartements sont des « boîtes », qu'ils sont remplis de meubles, et groupés autour d'un sombre corridor. Une peinture claire et de jolis papiers peints ne changent pas grand-chose à cette impression.

Quand on parle à un locataire qui a essayé d'exprimer une certaine culture par l'emplacement de ses meubles et par le choix de ses tableaux, il a vite fait de nous dire que l'appartement ne convient pas à ses goûts, mais qu'il n'avait pas le choix au moment où il en a pris possession.

La plupart des locataires sont contents d'avoir au moins pu obtenir un appartement. Le premier jour, ils ont été déçus que la place ait été si mesurée pour leurs beaux et grands meubles, mais, avec le temps, ils s'y sont habitués, en constatant que leurs voisins étaient dans la même situation.

Comment a pu se former une telle uniformité de types ? La plupart des immeubles et des maisons individuelles, aujourd'hui, sont construits par des sociétés immobilières coopératives, sur la base du subventionnement. C'est évidemment une idée heureuse que les autorités qui décident de la répartition de ces subventions — autorités communales, cantonales ou fédérales — se soient occupées non seulement de la question financière, mais aussi du problème des types de logements et de la distribution des pièces, en y déléguant des commissions spécialisées. Cette intervention évidemment empêche de trop grosses fautes, mais conduit d'autre part à l'uniformité de nos types de bâtiments. Plus il y a d'experts pour corriger les projets — d'autant plus que ces experts sont réunis en commissions — plus la solution devient médiocre et monotone.

Les autorités à qui j'ai adressé ce reproche me répondront : « Mais nous n'étions que les contrôleurs ! L'initiative de la construction, tout comme la responsabilité financière, sont entre les mains du maître de l'ouvrage, surtout en ce qui concerne les colonies d'habitations créées par des sociétés. » Et comme le maître de l'ouvrage est un comité de la société, il

peut lui aussi être assimilé à une commission...

Plus une commission possède d'expérience, plus elle se basera sur le vieux, sur le connu. Elle examinera ce qui a été construit par d'autres sociétés, et cherchera à imiter les types de logements qui auront été agréés sans difficultés par les autorités. Quant aux jeunes sociétés, elles ont peur d'être blâmées dès leurs premiers travaux et de voir critiquer leurs propositions.

Mais voici l'architecte, celui qui devrait posséder une profonde culture, lui, le créateur ! Hélas ! son activité créatrice, elle aussi, est limitée. Il doit tout d'abord chercher un emplacement, puis établir plans et calculs. Et la peine qu'il s'est donnée n'est payée que dans le cas où la subvention est accordée. Doit-il mettre en évidence de nouvelles idées, à condition, encore, qu'il en possède ? Doit-il risquer de voir modifier plusieurs fois ses plans et ses calculs, alors qu'il lui est si facile de répéter les vieux types ou de copier ceux qui ont trouvé l'assentiment des autorités ?

Voilà pourquoi nos constructions sont si monotones, ce qui ne manquera pas de devenir un véritable déficit. Si, un jour, nous retournons à la liberté du marché des logements, nous n'aurons plus le choix. Il manquera à chacun la possibilité de se loger d'après ses propres besoins, et d'après ses goûts. C'est pourquoi nous pouvons dire que le développement d'une « culture de l'habitation » est arrêté. Naturellement, chacun continuera à travailler, à manger, à dormir dans des maisons bien construites, mais le logement choisi d'après les besoins particuliers du locataire ne sera plus destiné qu'à une petite classe de privilégiés : ceux qui peuvent se faire construire une maison individuelle, ou ceux qui peuvent se créer un cadre d'existence romantique dans les maisons des vieilles villes.

Le marché des logements n'est pas encore assaini à l'heure actuelle : il faudra encore bâtir des milliers d'appartements pour arriver à ce stade. Le moment n'est-il pas venu, maintenant, de se réveiller de notre apathie, et d'arrêter cet abandon involontaire de la culture de l'habitation ?

La situation n'est pas désespérée. Les taux de subventions seront réduits peu à peu, les règlements seront élargis. Les autorités elles-mêmes sont étonnées de ce résultat et y cherchent un remède. La haute conjoncture de la construction est terminée, et on peut déjà remarquer une normalisation en ce qui concerne les prix. Les architectes sérieux ont honte de leur « fabrication de masse ». Peut-être se trouvera-t-il un entrepreneur, pas trop surchargé de travail, qui aura le courage de construire pour son propre compte des maisons plus originales, car il arrive maintes fois que l'individu a plus le sens des responsabilités qu'une commission habituée à éteindre les compétences.

Cet appel, avant tout, doit atteindre les sociétés qui veulent donner à leurs architectes le courage de créer une nouvelle forme d'habitation, de créer de nouvelles possibilités de logement, afin que notre pays ne soit pas seulement renommé pour sa propreté et son hygiène, mais aussi comme messenger de la culture européenne. *(Adapté de Das Wohnen.)*



La ménagère...

Les ménagères se révoltent. Elles ne veulent plus être les esclaves de leurs travaux domestiques. L'aspirateur et d'autres appareils leur facilitent le travail dans bien des cas.

Le linoléum décharge considérablement la maîtresse de maison. En effet, il est extrêmement simple à entretenir et exige très peu de matériel de nettoyage. Ces avantages lui assurent de fidèles partisans. Les coopératives de construction, en particulier, reviennent toujours au linoléum GIUBI-ASCO, car il répond pleinement à leur désir de créer des logements pratiques et hygiéniques.

pro Linoleum

LES MAISONS DE LA BRANCHE VOUS RENSEIGNERONT GRATUITEMENT